



Déclaration liminaire **CGT**
au comité social d'administration (CSA)
du 27 novembre 2025.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

5 malheureuses diapositives, très succinctes, pour présenter les travaux d'investissements sur les logements en 2024 !!!

L'information portée à connaissance des représentants du personnel n'est pas à la hauteur des enjeux relatifs aux conditions d'occupation de nos maisons de service, **qui sont également le reflet des conditions de vie des agents logés.**

C'est une présentation des enjeux liés au **logement, indigne.**

Et ce qui est encore plus indigne, c'est la baisse annoncée d'1 M d'euros de ces investissements en 2026, pour les maisons de service, **soit une baisse de l'ordre de 23% du budget.**

Ceci se traduit par une capacité de rénovation bien plus réduite encore, avec l'effet conjugué à cette baisse d'une augmentation significative des coûts de travaux, **tandis que l'inflation des coûts énergétiques embrase le portemonnaie des agents logés.** Cette baisse dramatique de notre capacité de rénovation met également en péril la préservation de notre patrimoine bâti.

Par ailleurs d'importantes disparités subsistent entre les DT sur les niveaux d'investissements, laissant à penser que certaines privilégient les travaux lourds sur une minorité de logements, tandis que d'autres sont laissées pour compte ou ne font que des travaux d'entretien superficiels.

VNF doit garantir à ses agents logés la sécurité, le confort thermique et la dignité. Cela passe par un plan d'investissement ambitieux, équitable et réellement revalorisé.

La CGT revendique :

- La mise en place d'une dotation minimale garantie par logement NAS et COP A basée sur le diagnostic d'état du bâti
- Une transparence totale sur les critères de sélection des logements prioritaires pour les travaux thématiques d'isolation, chaudières...

Cette année, aucun bilan des entretiens professionnels 2025 nous est fourni, contrairement à ce qui est inscrit à l'ordre du jour !

La **CGT** avait pourtant formalisé plusieurs demandes sur ce point lors du précédent bilan, et notamment :

- à connaître le nombre d'entretiens professionnels effectivement notifiés aux agents. Seule cette notification permet de considérer l'achèvement de la démarche d'évaluation.
- à connaître le nombre d'entretiens professionnels faisant l'objet d'un recours devant le n+2, possible dans les 15 jours suivant la notification des entretiens professionnels.
- à connaître le nombre d'entretiens professionnels faisant l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, possible dans les 2 mois suivant la notification des entretiens professionnels.

La CGT appelle les agents à la vigilance sur la dématérialisation de leur entretien professionnel dans le cas où la procédure n'aurait pas totalement abouti, empêchant un recours éventuel.

Cette année la dématérialisation des entretiens professionnels a été si forte qu'il n'en reste plus rien !

Les objectifs 2025 du dialogue social seront à revoir, non atteints sur de nombreux sujets. Il faudra en redéfinir les conditions de réussite !!!

Pour les ambitions 2026, c'est **Black Friday ce jeudi** pour l'évaluation professionnelle.

Mise à part une publicité très bien maquetée sur la présentation d'axes stratégiques, de grands principes d'optimisation et d'objectifs ambitieux « **en créant un environnement de travail plus épanouissant pour tous** » dicit la présentation... **RIEN**, aucun document à l'appui de l'intention !!!

**C'est un paquet vide ! Achetez l'évaluation professionnelle sans la voir !
L'évaluation professionnelle en promotion, mais pas celle que l'on attend !**

Concernant **le plan de requalification des personnels d'exploitation VNF**, la CGT déplore que celui-ci n'ait pas été une mesure concernant l'ensemble des chefs d'équipe, **il est en ce sens inéquitable**, et que les premiers niveaux de grades, les agents d'exploitation, les plus bas salaires, n'aient pu bénéficier d'aucune revalorisation, **il est en ce sens inégalitaire**.

- Pour la requalification en catégorie B, **32 agents ont renoncé au bénéfice du service actif**, et quelques fois pour uniquement quelques semaines. Ces agents ont-ils parfaitement été informés des conséquences de leur choix, c'est-à-dire travailler deux ans de plus pour bénéficier de cette promotion ?
- Pour l'accès à l'emploi fonctionnel de CEED, **qu'en est-il au-delà des 10 ans** pour les agents à qui il restera encore plusieurs années à travailler ?
- Certains chefs d'équipe principaux avec des durées d'ancienneté dans le service bien au-delà des moyennes affichées n'ont pas été proposées. **Un profond sentiment d'injustice et un fort mécontentement gronde dans certains centres.**

La **CGT** revendique la revalorisation de l'indemnité d'exploitation et d'entretien (IEE), notamment sur les métiers d'expertise hygiène sécurité, domaine...

Avec la scission du corps des personnels d'exploitation, la mise en œuvre du RIVE et plan de requalification, les outils d'inégalité de traitement tant sur la rémunération que sur le statutaire sont toujours plus nombreux à la main de VNF.

*Merci
Vos élus CGT au CSA central.*